



Systeme d'Échange Local de Cergy-Pontoise

<https://seldecergypontoise.fr>

Fiche d'inscription annuelle : du 1^{er} Septembre 2022 au 31 Août 2022

1^{ère} inscription :

Réinscription : N° adhérent (**obligatoire**) : _____ J'étais adhérent en 202 / 202

à remplir en lettres majuscules y compris l'adresse mail

CIVILITÉ : M MME MELLE NOM : _____

PRÉNOM : _____ DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

TELEPHONE : (FIXE) : _____ (PORTABLE) : _____

MAIL : (**un par adhérent**) _____

@ _____

ADRESSE : _____

ASSUREUR (*responsabilité civile*) _____ N° CONTRAT : _____

Pour une réinscription : *J'atteste sur l'honneur être toujours détenteur d'une assurance responsabilité civile*

Engagements : - Je déclare par la présente m'engager à prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur qui sont mis à ma disposition sur le site de l'association, et m'engage à respecter la Charte ci-jointe.
- J'ai pris bonne note des droits et devoirs des membres et je m'engage à ne pas divulguer à l'extérieur de l'association les coordonnées de ses membres, ni à diffuser aucune photo ou vidéo sans l'accord des personnes concernées et ainsi respecter la politique de confidentialité du Règlement Général sur la Protection des Données.

Lu et approuvé

Droit à l'image : J'autorise l'utilisation de mon image dans le cadre des activités du SEL de Cergy-Pontoise

Oui Non Visible par tout public

Oui Non Visible uniquement par les adhérents

Signature

Le : / /

Fait à :

A FAIRE PARVENIR par courrier au **SEL de Cergy-Pontoise - Maison de Quartier des Touleuses - 95000 CERGY**

mail à : inscriptions.selcergy@gmail.com

Première inscription :

la présente fiche d'inscription dûment complétée et signée

une attestation d'assurance en Responsabilité Civile (**celle-ci est obligatoire**)

Réinscription :

la présente fiche d'inscription dûment complétée et signée

une attestation d'assurance en Responsabilité Civile (**seulement si changement d'assurance**)

Merci de cocher le mode de règlement choisi pour votre cotisation : €

Espèces

Chèque à l'ordre de **SEL de Cergy-Pontoise**

Virement IBAN : **FR76 3006 6104 6100 0207 0080 103** (**indiquer obligatoirement vos noms prénoms**)



Système d'Échange Local de Cergy-Pontoise

<https://seldecergypontoise.fr>

LA CHARTE DU SEL

L'Association s'engage à :

- accueillir les adhérents et les aider à nouer des relations de solidarité et de confiance réciproques,
- donner toute explication sur le fonctionnement du SEL, sur la base des documents consultables sur le site.
- favoriser les initiatives créatrices des adhérents qui restent conformes aux statuts et au règlement intérieur.

L'association n'est pas responsable de la qualité des biens et services échangés et de tout préjudice qui peut en découler.

L'Adhérent s'engage à :

- considérer son adhésion à l'Association « SEL de Cergy-Pontoise » comme une collaboration à une recherche d'un mieux-être pour tous, dans de nouveaux rapports sociaux et économiques,
- échanger le plus souvent possible selon les règles de fonctionnement de l'association,
- offrir des services de la meilleure qualité qui soit et au maximum de ses capacités, toujours dans le cadre d'un échange occasionnel,
- vérifier que les biens qu'il propose soient en bon état de fonctionnement,

Aucun adhérent ne peut être contraint à un échange de bien ou de service.

Signature